

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUG,E M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (3) :

Mme AZIHARI donne pouvoir à M.ABELIN
M.BONNET donne pouvoir à M.CHAINÉ
M.GAUTHIER donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : M.DAGUISE

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

1) *En raison de la mobilité interne d'un technicien fonctionnel du service commun numérique et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans les cadres d'emplois de la catégorie B des filières technique et administrative, à temps complet. Le poste créé précédemment dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe sera supprimé, après avis du comité technique.*

2) *Suite au départ en retraite d'un agent d'entretien des terrains sportifs au 1^{er} mars 2018 et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques, à temps complet. Si nécessaire, le poste créé précédemment dans le grade d'adjoint technique sera supprimé, après avis du comité technique.*

3) *En raison de la mutation d'un professeur de piano du conservatoire Clément JANEQUIN et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans les grades du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique, à temps non complet (8,5/20ème). Si nécessaire, le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement principal de 1ère classe sera supprimé, après avis du comité technique.*

4) *En raison du départ en retraite d'un gestionnaire des fluides du service développement durable et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à temps complet. Le poste créé précédemment dans le grade d'adjoint technique sera supprimé, après avis du comité technique.*

5) *En raison du départ en retraite d'une gestionnaire retraites de la direction des ressources humaines et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet. Le poste créé précédemment dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe sera supprimé après avis du comité technique.*

6) *Suite au départ en retraite d'un agent de maintenance des piscines du service sports au 1^{er} juillet 2018 et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques, à temps complet. Si nécessaire, le poste créé*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 3 décembre 2018

n°4

page 2/3

précédemment dans le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe sera supprimé, après avis du comité technique.

7) En raison de la mobilité interne d'un conducteur d'opérations du service gestion et entretien du patrimoine bâti et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans les grades du cadre d'emplois des techniciens, à temps complet. Si nécessaire, le poste créé précédemment dans le grade de technicien principal de 1ère classe sera supprimé, après avis du comité technique.

8) Afin de régulariser la situation administrative du responsable de l'école d'arts plastiques, il est proposé de créer un poste dans le grade d'attaché, à temps complet.

9) En raison du transfert des équipements et du personnel de la médiathèque de Dangé Saint Romain vers la communauté d'agglomération, il est proposé de créer un poste dans le grade d'adjoint du patrimoine, à temps complet.

10) Afin d'assurer la continuité de service au sein du service commun numérique et notamment les missions d'assistance administrative, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet.

11) Afin d'assurer la continuité de service au sein du service habitat et gestion du patrimoine et notamment les missions d'assistance administrative, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet.

12) Afin de répondre à un besoin d'enseignement du théâtre à destination des usagers amateurs ou futurs professionnels, il est proposé de créer un poste de professeur de théâtre au sein du conservateur Clément Janequin dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (10/20ème).

13) En raison de la mobilité interne de la responsable administrative du pôle documentation, au sein du service archives-documentation et afin d'assurer la continuité de service, il est proposé de créer un poste dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet. Le poste créé précédemment dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe sera supprimé, après avis du comité technique.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil communautaire au bureau,

VU la délibération n°3 du bureau du 5 novembre 2018 portant modification et mise à jour des effectifs,

CONSIDERANT qu' il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide de créer les postes suivants :

Délibération du bureau prise par délégation

du 3 décembre 2018

n°4

page 3/3

- 1) 1 poste dans les grades de technicien ou de technicien principal de 2ème classe ou de technicien principal de 1ère classe ou de rédacteur ou de rédacteur principal de 2ème classe ou de rédacteur principal de 1ère classe, à temps complet,
- 2) 1 poste dans les grades d'adjoint technique principal de 2ème classe ou d'adjoint technique principal de 1ère classe, à temps complet,
- 3) 1 poste dans les grades d'assistant d'enseignement artistique ou d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, à temps non complet (8,5/20ème)
- 4) 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à temps complet,
- 5) 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet,
- 6) 1 poste dans les grades d'adjoint technique ou d'adjoint technique principal de 2ème classe, à temps complet,
- 7) 1 poste dans les grades de technicien ou de technicien principal de 2ème classe, à temps complet,
- 8) 1 poste dans le grade d'attaché, à temps complet,
- 9) 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine, à temps complet,
- 10) 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet,
- 11) 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à temps complet,
- 12) 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (10/20ème).
- 13) 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, à temps complet.

Le coût de la création de ces postes est inscrit au budget 2018.

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 5/12/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER